

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 94 (1966)  
**Heft:** 1-2

**Artikel:** Le syndic au caviste  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-234408>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

accident, un prompt rétablissement — M. Paul Burnet présente les comptes qui accusent, au 31 décembre 1965, une fortune de 5160 fr. 70, concours et fête de Saint-Ursanne émargeant au budget pour une somme de 2307 fr. Mme Sallaz et M. Albert Chessex sont nommés vérificateurs.

Les rapports « cantonaux » sont présentés par M. Jean Brodard, La Roche, pour Fribourg ; Ad. Decollogny pour Vaud ; Jean Duey pour le Valais, et Joseph Badet pour le Jura. Tous relatent des activités fécondes et diverses, bien propres à maintenir vivaces nos patois.

Un travail fort intéressant a été entrepris par les Fribourgeois par l'entremise compétente de M. Page, professeur à Romont. Il s'agit d'une brochure qui fera, en raccourci, l'inventaire de ce qui a été fait pour le maintien des vieux langages dans ce canton. Un exemple à imiter.

M. Paul Burnet parle encore des « Archives sonores », qui sont à la disposition de ceux qui lui en ferait la demande à temps.

Enfin, M. E. Schüle aborde un sujet qui tient à cœur au président et au « Conseil » : l'utilisation des premiers prix du concours littéraire 1965. Un volume de 400 pages serait hors de prix. Aussi, entre autres suggestions, l'une d'elles ferait l'unanimité ; la publication, sous couvertures identiques, par les « Cantonaux », de brochures, de ces premiers prix, quitte à examiner également leur enregistrement à la radio, et l'édition de disques.

Quant à ceux qui voudraient voir « gravés » leurs prix, ils peuvent s'adresser à leur président respectif, afin de pouvoir les grouper.

De bonnes séances qui contribueront certainement à fixer de mieux en mieux l'avenir de notre utile mouvement patoisant romand.

R. Molles.

## Remèdes populaires du temps jadis

Le doyen Bridel raconte qu'en se rendant sur la Dôle pour assister à une fête pastorale, il avait rencontré au pied de la montagne une femme âgée, accroupie sur une place noirâtre dénuée de gazon ; elle était occupée à y ramasser de petits charbons et nous apprit (car elle était fort communicative) qu'elle était la sage-femme de Coppet et des villages voisins, et qu'elle recueillait avec soin ces petits charbons, restes d'un « Tschaffairou » (bûcher des brandons), qu'elle y joignait de la cendre de baguettes de coudrier et de la « trontze de Tsalende » (bûche de Noël) et qu'elle en préparait une poudre très achalandée, laquelle poudre était infaillible pour ôter les taches de l'œil, pour arrêter le « décroît » (atrophie), pour calmer le « mollet » (convulsion des enfants nouveau-nés) et guérir la « pekeirna » (chassie des yeux).

Elle nous apprit encore que pour guérir les « kokerais » (bègues), elle employait un morceau de pain bénit, détrempé de rosée recueillie le premier dimanche de mai, et de pleurs de la vigne, quand elle en versait le dernier d'avril.

De plus, elle savait des prières pour arrêter le sang, pour détruire les verrues et chasser les taupes.

Encore de nos jours, les vignerons se frottent les yeux avec les pleurs de la vigne, prétendant que cela les fortifiait.

Ed. H.

---

## Le syndic au caviste

C'était au « Quart d'heure vaudois », il y a déjà quelques années.

On racontait que les statisticiens avaient calculé que tout le vin récolté dans le monde donnerait une ration de vingt litres par année et par habitant.

Alors le syndic a dit comme ça au caviste :

— Dis-voir, qu'est-ce qu'il nous faudrait boire depuis le 15 janvier ?